

**DEPARTEMENT
DU VAR**

**EXTRAIT du REGISTRE
des délibérations du Centre Communal d'Action Sociale
De GRIMAUD**

**PREFECTURE DU
VAR - TOULON**

**C. C. A. S. de GRIMAUD
697 route nationale
83310 GRIMAUD**

Objet : Budget Unique – exercice 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de Madame Martine LAURE, Vice-Présidente, en lieu ordinaire de ses séances et après convocations régulièrement faites à domicile.

		<u>Présents</u> :	Madame Martine LAURE
Nombre de membres			Monsieur François BERTOLOTTO
- En exercice :		15	Madame Janine LENTHY
- Présents :		9	Madame Marie-Dominique FLORIN
- Votants :		9	Monsieur Jean-Louis BESSAC
			Madame Eva VON FISCHER BENZON
			Madame Isabelle LUPORINI
			Madame Anne ZACHARY
			Monsieur Stéphane PEYNE représenté par
			Monsieur Bruno RAMBERT

Excusés :

Monsieur Alain BENEDETTO
Madame Viviane BERTHELOT
Madame Yvette ROUX
Madame Huguette REBOUL
Madame Simone LONG
Madame Mireille BRUNEAU

Secrétaire de Séance : **Anne-Charlotte SALVI**

Après reprise anticipée des résultats issus de l'exercice précédent et intégration des reports éventuels, autorisés par la loi 99.1126 du 28/12/1999,

Le budget primitif 2023 du CCAS s'équilibre en dépenses et en recettes, par section, de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	268 031,16 €	268 031,16 €
INVESTISSEMENT	56 357,82 €	56 357,82 €

Les documents joints sont issus de la matrice budgétaire définie par l'instruction comptable arrêtée par la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Le Conseil d'Administration, à l'**unanimité**, après en avoir délibéré,

APPROUVE, le budget unique, présenté par chapitres, portant sur l'exercice 2023.

Ainsi délibéré à Grimaud, les jours, mois et an susdits.

**La Vice-Présidente,
Martine LAURE**

